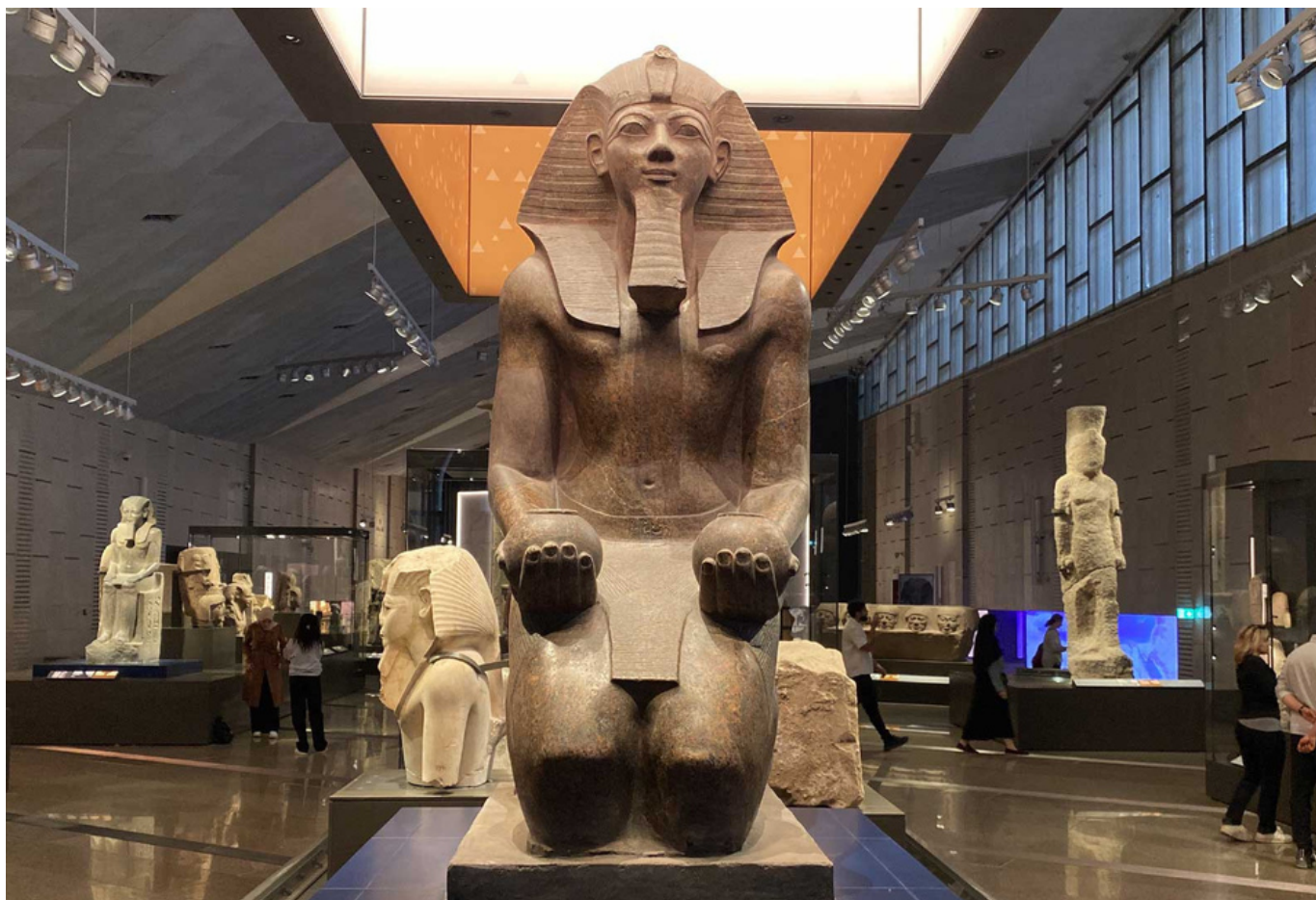


PAPERJAM TRAVEL COLLECTION

Le Caire, entre histoire millénaire et Egypte de demain

Le Grand Musée Égyptien en visite nocturne, la découverte de la nouvelle capitale administrative et un éclairage exceptionnel de l'historien et géopolitologue Emmanuel Lincot pour comprendre une Égypte entre héritage millénaire et ambitions du XXI^e siècle.



Du 11 au 14 mars 2027

4 jours · 3 nuits · Départ de Francfort · 10 à 14 voyageurs

dès 2 950 € / personne · Tarif exclusif membres Paperjam Club

standard : 3 230 €



Le Caire comme vous ne l'avez encore jamais vu

Les pyramides de Khéops et le Sphinx, bien sûr. Mais aussi le Grand Musée Egyptien, récemment ouvert, et une capitale administrative flambant neuve, sortie du désert en quelques années à peine, que vous serez parmi les tout premiers voyageurs à découvrir. Entre les deux, un fil rouge : la lecture historique et géopolitique d'Emmanuel Lincot, directeur de recherche à l'IRIS, qui donne à ce séjour une profondeur rare, sans jamais perdre de vue le plaisir du voyage.

Ce qui rend ce voyage unique

– Le Grand Musée Égyptien, en nocturne

Le plus vaste musée archéologique au monde, dévoilé en lumière tamisée : le trésor complet de Toutânkhamon et les pyramides illuminées en toile de fond. Une découverte en soirée, lorsque les espaces retrouvent calme et majesté.

– La Nouvelle Capitale Administrative, en avant-première

Encore largement méconnue, la Nouvelle Capitale Administrative dévoile une autre facette du pays : architecture monumentale, ambitions politiques et urbanisme du XXI^e siècle.

– Emmanuel Lincot, conférencier géopolitique

Chercheur à l'IRIS, consulté par la Présidence de la République française sur les grands équilibres internationaux, il éclaire ce voyage d'une lecture experte, in situ, de l'Égypte contemporaine.

– Un voyage en petit groupe

Limité à 10 à 14 participants, ce voyage privilégie la qualité des échanges, la fluidité des visites et un accompagnement attentif. Un format qui permet également d'accéder à des expériences plus confidentielles et de prendre le temps de découvrir.

– Le Caire des Égyptiens

Au-delà des grands sites incontournables, le voyage explore un Caire plus confidentiel : le Centre Ramses Wassef, la mosquée Ibn Touloun, le quartier de Khan El Khalili et d'autres lieux choisis pour leur authenticité. Une manière de découvrir la ville au plus près de ceux qui la vivent.

Emmanuel Lincot, le fil rouge du voyage

Un regard historique et géopolitique pour comprendre l'Égypte d'aujourd'hui.



“Le Caire se révèle ici dans une lecture culturelle, esthétique et géopolitique à la fois.”

Emmanuel Lincot est directeur de recherche à l'IRIS, professeur à l'Institut catholique de Paris, spécialiste des grands équilibres géopolitiques contemporains. Consulté depuis dix ans par la Présidence de la République française et Matignon sur les questions internationales, il apporte à ce voyage une profondeur de lecture rare.

Il ouvre le séjour dès le premier soir avec une conférence d'introduction à l'hôtel, puis accompagne le groupe tout au long du programme.

Ce que son regard éclaire

Plus qu'un accompagnement académique : il tisse un fil entre chaque étape, pour que pyramides, trésors du GEM, nouvelle capitale et Caire islamique racontent une seule histoire, celle d'une Égypte entre passé et avenir.

Une civilisation, deux capitales

Du Caire pharaonique à la nouvelle capitale sortie du désert : les ambitions de l'Égypte d'aujourd'hui.

Le Caire, carrefour des puissances

Entre Méditerranée, monde arabe et Afrique, comprendre la place singulière de l'Égypte dans les grands équilibres du Moyen-Orient.

L'Égypte face aux nouvelles routes du commerce mondial

Canal de Suez, nouvelles routes de la soie et investissements internationaux : les enjeux économiques qui redessinent la région.

Les mutations d'une société

De la Nahda aux printemps arabes : la fabrique d'une identité nationale en mouvement.

Le Caire et le monde arabe

Le Caire, Beyrouth, Bagdad : les imaginaires politiques et culturels du monde arabe contemporain.



Grand Musée Egyptien · Visite en nocturne

Votre programme

4 jours · 3 nuits · Le Caire · Vol Francfort ↔ Le Caire, Lufthansa

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
Jeu. 11 mars	Ven. 12 mars	Sam. 13 mars	Dim. 14 mars
Vol Francfort → Le Caire	Le Caire	Le Caire	Vol Le Caire → Francfort
Arrivée et premiers pas dans la capitale · Installation au Steigenberger Pyramids Cairo 5★, en face du Grand Musée Egyptien · Conférence d'introduction animée par Emmanuel Lincot	Visites de Saqqarah · Centre Wissa Wassef · Nouvelle capitale administrative	Pyramides de Gizeh & Grand Musée Égyptien, en nocturne	Caire islamique · Khan El Khalili · Maison Al Suhaimi · vol retour

Rythme soutenu, esprit culturel : chaque journée mêle grands sites, immersions rares et regard géopolitique — pensée pour des voyageurs curieux, sans prérequis savant.



Le Caire · Pyramides de Gizeh · Coucher de soleil

Jour 1 - Bienvenue au Caire

Jeudi 11 mars · Luxembourg · Francfort · Le Caire

Rendez-vous à l'aéroport de Francfort et envol vers Le Caire sur Lufthansa (vol LH 582, départ 10h45, arrivée 16h00 - horaires à titre indicatif). Installation à l'hôtel Steigenberger Pyramids Cairo, les pyramides de Gizeh en toile de fond dès l'arrivée.

Selon l'heure d'arrivée, une première promenade dans le quartier de l'hôtel est possible en soirée, une manière tout en douceur d'entrer dans l'atmosphère de la capitale égyptienne.

Conférence d'introduction animée par Emmanuel Lincot à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Lufthansa · Francfort · Le Caire · Steigenberger Pyramids Cairo 5★



Nouvelle Capitale Administrative · Sissi City · Le Caire

Jour 2 - Saqqarah, artisanat et nouvelle capitale

Vendredi 12 mars · Le Caire · Nouvelle Capitale Administrative

La matinée débute à Saqqarah, vaste nécropole où reposent les tout premiers pharaons : la pyramide à degrés du roi Djéser, les mastabas aux bas-reliefs raffinés, et la pyramide d'Ounas, dont les parois portent parmi les plus anciens textes funéraires connus.

Visite ensuite du Centre Ramses Wissa Wassef, où tisserands et sculpteurs égyptiens perpétuent depuis 1952 un artisanat d'exception, une respiration rare, loin des parcours classiques. Déjeuner.

L'après-midi, cap sur la Nouvelle Capitale Administrative, symbole de l'Égypte du XXI^e siècle : l'Iconic Tower, la Cathédrale de la Nativité (plus grande église du Moyen-Orient), la mosquée Al-Fattah Al-Aleem et une promenade au fil du Green River.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Saqqarah · Centre Ramses Wissa Wassef · Nouvelle capitale administrative



Grand Musée Egyptien · Vue extérieure · Le Caire

Jour 3 - Gizeh, puis Grand Musée Egyptien en nocturne

Samedi 13 mars · Gizeh · Grand Musée Egyptien

Accompagnés d'un expert égyptologue, les pyramides de Gizeh livrent leurs quarante siècles d'histoire : Khéops, considérée comme l'une des Sept Merveilles du monde, Khephren et Mykérinos, avec la visite de l'intérieur de l'une d'elles. Face à elles, le Grand Sphinx veille depuis l'aube des temps. Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, place au Grand Musée Égyptien : le monumental escalier de six étages, les galeries de statues colossales et de sarcophages, puis le clou du voyage, la collection complète des trésors de Toutânkhamon, masque funéraire en or massif compris.

En soirée, le GEM se découvre autrement : nocturne en lumière tamisée, ambiance intimiste, pyramides illuminées dans la nuit. Une autre façon de vivre l'un des plus grands musées archéologiques au monde.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Maison Al Suhaimi · Caire Islamique

Jour 4 - Caire islamique, Khan El Khalili, et retour

Dimanche 14 mars · Le Caire · Vol Retour · Francfort

Plongée dans l'histoire islamique du Caire : la mosquée Ibn Touloun, joyau de l'architecture abbasside, puis une balade dans la rue Sharia al-Muizz, véritable musée à ciel ouvert où notre égyptologue retrace la fascinante dynastie fatimide.

Visite de la Maison Al Suhaimi, l'une des plus belles demeures ottomanes du Caire islamique, avant une flânerie dans le bazar Khan El Khalili, l'un des souks les plus vivants du monde arabe, rendez-vous des derniers souvenirs. Déjeuner.

Transfert à l'aéroport en fin d'après-midi et envol vers Francfort (vol LH 583, départ 17h00, arrivée 20h35, horaires à titre indicatif). Fin de nos services.

Caire islamique · Maison Al Suhaimi · Bazar Khan el Khalili

Votre hôtel

Steigenberger Pyramids Cairo · 5★



Steigenberger Pyramids Cairo ★★★★★

Le Caire · 3 nuits

Niché au cœur d'un jardin paysager, juste en face du Grand Musée Égyptien et à quelques minutes des pyramides de Gizeh, le Steigenberger Pyramids Cairo bénéficie d'un emplacement rare : l'histoire millénaire de l'Égypte se dévoile depuis la terrasse de la chambre.

Chambres spacieuses (plusieurs avec vue directe sur les pyramides), grande piscine, jardins verdoyants, plusieurs restaurants et bars : un service chaleureux, entre confort moderne et authenticité égyptienne.

DATES

CATÉGORIE

CHAMBRE

PENSION

Jours 1 à 4 · 3 nuits

5★ (normes locales)

Double

Demi-pension

Prix & Inclusions

★ Tarif membre Paperjam Club

2 950 €

par personne · chambre double ou twin

Tarif standard

3 230 €

par personne · chambre double ou twin

Supplément chambre individuelle / Single supplement

+ 310 €

TVA incluse · VAT included · Prix TTC, taxes de service et taxes hôtelières comprises / All-inclusive price incl. service charges and hotel taxes

Ce que le prix comprend

- Vols internationaux en classe économique – Francfort (FRA) ↔ Le Caire (CAI) · Lufthansa
- Les taxes d'aéroport connues à la date du devis (sous réserve de modification jusqu'à l'émission des billets)
- Hébergement : 3 nuits au Steigenberger Pyramids Cairo 5★ (normes locales), en demi-pension
- Repas : Tous les petits-déjeuners et dîners au Steigenberger Pyramids Cairo, et trois déjeuners pendant les visites
- Les droits d'entrée sur l'ensemble des sites visités
- Les services d'un guide égyptologue francophone, à titre privatif
- L'accompagnement durant tout le programme par le géopolitologue et professeur Emmanuel Lincot
- Tous les transferts et le transport durant le programme, en véhicule climatisé privatif
- Les pourboires (100 € par personne) et le visa à l'arrivée (35 €)
- L'assistance à l'aéroport et sur place par notre représentant

Ce que le prix ne comprend pas

- Repas non mentionnés, boissons, options, extras et dépenses personnelles
- L'assurance assistance, rapatriement, annulation et bagages (4 % du montant total recommandé)

Frais d'annulation

Plus de 121 jours avant le départ	100 € (moyen courrier) / 200 € (long courrier) par personne, non remboursable par l'assurance
De 120 à 90 jours avant le départ	30 %
De 89 à 61 jours avant le départ	60 %
De 60 à 31 jours avant le départ	75 %
Moins de 30 jours avant le départ	100 % (hors taxes aéroportuaires)
Non présentation le jour du départ	100 % (hors taxes aéroportuaires)

Conditions de réservation

- Minimum 10 participants · Départ garanti dès l'atteinte du minimum
- Acompte 35 % à la réservation · Solde 45 jours avant le départ
- Assurance : 4 % recommandé · Voir document en annexe
- Formalités : passeport valide 6 mois après la date de retour

Nos prix sont établis sous réserve de modification des taux de change, des tarifs aériens, hôteliers et de tout autre prestataire. Les hébergements et prestataires mentionnés sont indiqués à titre indicatif. En cas d'indisponibilité, Continents Insolites se réserve le droit de les remplacer par des établissements de catégorie équivalente ou supérieure.

Bulletin d'inscription

Le Caire, entre histoire millénaire et Egypte de demain · 11 au 14 mars 2027

Contrat à établir au nom de

Nom		Prénom	
Rue			N°
Code Postal		Localité	
Tél.		Mobile	
e-Mail			

Réserve place(s) pour le voyage Le Caire, entre histoire millénaire et Egypte de demain du 11 au 14 mars 2027

	Participant 1	Participant 2
Nom*		
Prénom*		
Date de naissance		
Nationalité		
Tél. Mobile		
e-Mail		
Allergie(s)		
Contact en cas d'urgence		

* tels qu'indiqués sur les documents d'identité

Chambre :

- ☐ Chambre double : 3 230 € pp
- ☐ Chambre twin (2 lits simples) : 3 230 € pp
- ☐ Chambre single : 3 540 € pp
- ☐ Je suis membre du Club Paperjam au nom de et bénéficie de 280 € de réduction

Assurance :

- ☐ Assurance individuel confort (4% du montant du voyage)
- ☐ Pas d'assurance souhaitée

- ☐ Je renvoie mes documents d'identité ainsi que ce formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé pour accord par mail à l'adresse olivier.fossard@insolites.com
- ☐ Je m'engage à régler l'acompte de 35% au compte BE75 0018 9680 1351. BIC : GEBABEBB, avec la mention "[Nom voyage]-[année]" et le solde pour le 25/01/2027 au plus tard.
- ☐ Je confirme avoir lu et compris les conditions générales de vente ci-jointes / I confirm having read and accepted the general terms and conditions.
- ☐ J'autorise Continents Insolites à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé(e) des différents produits ou promotions par e-mail.

Date :

Signature :

Formulaire à retourner à Continents Insolites · olivier.fossard@insolites.com · +33 1 86 65 65 22

Continents Insolites

Conditions générales de vente

Conditions Particulières de Ventes de Voyages à Forfait de ASSOCIATION DES GRANDS VOYAGEURS S.A., Rue César Franck, 44 A à B-1050 Bruxelles Belgique -

Tel: +32 (0)2/218 24 84 Fax: +32 (0)2/218 24 88 e-mail: info@insolites.be.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application.

Dans le présent texte, ASSOCIATION DES GRANDS VOYAGEURS S.A est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur »

1. Contrat de voyages à forfait : informations par l'organisateur

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. Prix et modalités de paiement

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 35% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. Résiliation du contrat par le voyageur

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait, sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit (sauf conditions particulières mentionnées au programme) : plus de 121 jours avant le départ : 100 € (moyen courrier) / 200 € (long courrier) par personne, non remboursable par l'assurance ; de 120 à 90 jours : 30 % ; de 89 à 61 jours : 60 % ; de 60 à 31 jours : 75 % ; moins de 30 jours : 100 % (hors taxes aéroportuaires) ; non-présentation le jour du départ : 100 % (hors taxes aéroportuaires).

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement

4. Résiliation du contrat par l'organisateur

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. Modifications du contrat par l'organisateur

Modifications mineures sans indemnisation. L'organisateur se réserve le droit de modifier les prix après conclusion dans les modalités prévues par la loi (art. 19-23). Pour modifications significatives, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B.

6. Cession du contrat par le voyageur à un tiers

Cession possible selon les modalités du formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait, art. N1 des annexes de la loi (document à disposition du voyageur).

7. Carnet de voyage

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. Documents de voyage

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. Horaires de vols et sièges dans l'avion

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. Conscience des risques

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. Plaintes et litiges

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. Assurance contre l'insolvabilité financière

L'organisateur a souscrit une assurance contre sa propre insolvabilité auprès du GFG - Fonds de Garantie Voyages - Kalkoven 5 b.0202 - 1820 STEENOKKERZEEL - www.gfg.be. Tel. +32-2-240.68.00 - E-mail: mail@gfg.be - Police n° 97 01 07 5058

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et GROUPAMA D'OC, Agrément n°4064011 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT 6032

Mutuaide



Groupama
D'OC

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par évènement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en France métropolitaine ou département d'outre-mer



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage », prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage », expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.



Continents Insolites

L'art du voyage sur mesure · Depuis 1977

Olivier Fossard
Directeur groupes

+33 1 86 65 65 22
olivier.fossard@insolites.com

Paquita David
Coordinatrice groupes

+33 1 86 65 10 02
paquita.david@insolites.com

continents-insolites.com

Le Caire, entre histoire millénaire et Egypte de demain · 11 au 14 mars 2027

membres paperjam club : 2 950 € · standard : 3 230 €